

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières

COMMUNE DE LIGNE

Par arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2017, une consultation du public est prévue à la mairie de Ligné, pendant une période de 30 jours du 4 septembre 2017 au 3 octobre 2017 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la communauté de communes du pays d'Ancenis en vue d'exploiter une déchetterie sur le territoire de la commune de Ligné, RD 23.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 18 août 2017, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Ligné, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Ligné, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.